Research project NPRH (Nr 11H 13 0720 82): Kultura romańska w Polsce (od średniowiecza do końca XVIII wieku) na podstawie kolekcji rękopisów francuskich i włoskich w zbiorach Biblioteki Jagiellońskiej www.rekopisy-romanskie.filg.uj.edu.pl

Ms. Przyb. 304/93

Document délivré par Louis XIV au sujet des quartiers et des approvisionnements du

régiment de Navarre

2 ff. · 360 × 235 mm. · le 4 décembre 1673 · Saint-Germain-en-Laye

C'est un ordre par lequel Louis XIV impose aux conseillers et aux habitants de Tulle d'assurer les quartiers et les approvisionnements, pendant la période de dix jours, au régiment de Navarre. Document

délivré le 4 décembre 1673, à Saint-Germain-en Laye.

On y trouve aussi une lettre dactylographiée, écrite par J. Habela-Juin qui a offert ce manuscrit à l'Université Jagellonne de Cracovie, en 1993. Elle est adressée au Consul général de France à Cracovie, au Directeur de l'Institut Français à Cracovie, et principalement au Recteur de l'Université Jagellonne. Elle explique en détail l'histoire du manuscrit. Vu le contexte de l'Université Jagellonne et étant donné que l'affaire est récente, il est justifié de citer dans son intégralité cette émouvante lettre :

« [...] Je vais me permettre de vous faire brièvement l'histoire du document que je remets ce soir entre les mains de Monsieur le Recteur de l'Université de Cracovie. Il a été offert à un ancêtre de mon mari pour récompenser sa fidélité au roi LOUIS XIV. Ce cousin de la famille JUIN appartenait à la Garde Royale et fut chargé de transmettre les ordres du Roi, écrits sur le parchemin par son Secrétaire, signés de la main propre du Roi Louis XIV en 1610 [sic !].

Le document sous forme de lettre pliée (on y voit les incisions faites pour y introduire le ruban terminé par le sceau du Roi) a beaucoup voyagé.

Conservé d'abord pendant plus d'un siècle précieusement dans la famille JACQUEMETTON il fut ensuite emporté à Madagascar alors Colonie Française. Le dernier Jacquemetton, Ingénieur en Chef des Travaux Publics des Colonies fut envoyé par le Gouvernement Français à Tananarive, capitale de Madagascar pour entreprendre et surveiller les investissements prévus dans ce pays, et à La Réunion.

Lorsque, mon mari Marcel JUIN a atteint sa majorité, son oncle Marius Jacquemetton l'a appelé auprès de lui à Madagascar voulant à cette occasion lui faire un 'cadeau royal' (Marcel Juin était alors inscrit comme élève à l'Institut de Chimie de Pierre et Marie CURIE à Paris. C'est à cette époque que je fis sa connaissance chez Marie SKLODOWSKA, ma compatriote, dont il était élève). L'oncle en lui offrant le document lui a recommandé de transmettre un jour ce trésor à quelqu'un qui en sera digne.

Research project NPRH (Nr 11H 13 0720 82): Kultura romańska w Polsce (od średniowiecza do końca XVIII wieku) na podstawie kolekcji rękopisów francuskich i włoskich w zbiorach Biblioteki Jagiellońskiej www.rekopisy-romanskie.filg.uj.edu.pl

Lorsque Marcel JUIN a visité la Pologne (notre mariage avait eu lieu à NOWY SĄCZ, ma ville natale) il fut enchanté de connaître et de visiter l'Université Jagellonne de Cracovie. Il m'a alors exprimé le désir de faire à cette superbe Institution un don de valeur, sachant que si je n'étais pas allée à Paris faire mes études à la Sorbonne, j'aurais certainement été étudiante à Cracovie. Il savait combien cette Université était proche de mon coeur. 'Nous devrions, m'a-t-il dit, offrir le document précieux que nous possédons à cette célèbre Université de ton pays'. Ainsi, je suis sûre que Marcel aurait été heureux aujourd'hui de voir que le document qu'il m'avait confié sera offert à l'Institution dont tout Polonais vivant en Pologne ou à l'Etranger est si fier à juste titre.

De nombreux documents polonais se trouvent en France, à Paris surtout. La Pologne pendant plus d'un siècle était rayée de la Carte de l'Europe. Ses savants ont souvent confié certains documents à la France – pays ami et d'une fidélité reconnue. Il n'est pas étonnant que certains documents français se retrouvent en Pologne.

Voici donc, Monsieur le Recteur, je vous remets ce document qui ne peut que sceller davantage une amitié séculaire qui unit nos deux pays, mes deux patries.

J. HABELA-JUIN »